

Informations pratiques

Le séminaire se tiendra dans les locaux de la Tour de l'Office fédéral de la statistique (OFS), Espace de l'Europe 10, 2010 Neuchâtel – entrée nord.

La Tour de l'OFS se situe à l'est de la gare. Des places de parc de longue durée sont disponibles dans le parking sous la gare (parking payant).

Prix

Prix	CHF 380.-
Prix pour diplômé-e-s de l'ILCE ou de l'ERMP	CHF 330.-
Prix pour membres de l'ASECE	CHF 330.-
Prix pour étudiant-e-s / avocat-e-s stagiaire-s	CHF 140.-

Inscriptions

Un formulaire d'inscription est disponible en ligne sur la page d'accueil du site www.ilce.ch et peut être retourné par voie électronique.

Renseignements

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter :

ILCE Institut de lutte contre la criminalité économique

Haute école de gestion Arc

Rue de Ste-Hélène 50

2009 Neuchâtel

Tél. 032 930 20 34

Fax : 032 930 20 21

ilce@he-arc.ch

www.ilce.ch

Les contrefaçons de produits pharmaceutiques

Un séminaire organisé par
l'ILCE, l'ERMP, l'IDS, SWISSMEDIC,
l'IPI et l'Association STOP PIRACY

Vendredi 23 mai 2008
Tour de l'Office fédéral
de la statistique

ilce - institut de lutte contre
la criminalité économique **arc**
heg - haute école de gestion arc, neuchâtel

erm - école romande
de la magistrature pénale **arc**
ILCE Institut de lutte contre la criminalité économique



Public cible

Ce séminaire est destiné aux magistrats civils et pénaux (juges d'instruction, procureurs), aux agents et officiers des polices cantonales et fédérale et des douanes, aux pharmaciens cantonaux, à toute personne travaillant dans les administrations fédérales et cantonales de santé public, aux représentants de l'industrie pharmaceutique et aux avocats actifs dans le domaine ou souhaitant le devenir. Il est également ouvert aux autres personnes intéressées.

Objectifs

Ce séminaire a pour objectifs :

- d'informer les participants sur la problématique des contrefaçons de produits pharmaceutiques du point de vue de la santé publique;
- d'identifier les moyens existants pour contrer ce phénomène;
- d'assurer un échange, tant formel qu'informel, entre les institutions et les personnes concernées;
- d'encourager la collaboration entre les différents organismes et personnes impliqués dans la lutte contre les contrefaçons de produits pharmaceutiques en démontrant l'intérêt d'une telle collaboration.

Intervenants

Isabelle Augsburg-Bucheli, Dr en droit, Professeure HES, Doyenne de l'Institut de lutte contre la criminalité économique

Giampiero De Luca, Dr en chimie industrielle, Avocat, Senior Executive, Vice-président, Licences et propriété intellectuelle, Merck Serono

Jean-Claude Fleury, Expert de douane, Direction générale des douanes, Berne

Daniel Kraus, Dr en droit, Avocat, Chef, Formation et coopération technique de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Chargé d'enseignement à l'Institut du droit de la santé de l'Université de Neuchâtel

Dr Catherine Manigley, Responsable de la division contrôle du marché des médicaments, Swissmedic

Jean-Christophe Méroz, Lic. en droit, Chef suppléant de la division Législation, Swissmedic

Vanessa Musso Clerici, Lic. en droit, Avocate, Conseiller juridique, Sanofi-Aventis (Suisse) SA

Bertrand Perrin, Avocat, Lic. ès sciences économiques, Professeur HES, Responsable adjoint de l'Institut de lutte contre la criminalité économique

Marc Rémy, Avocat, Adjoint scientifique de l'Institut de lutte contre la criminalité économique et de l'Ecole romande de la magistrature pénale

Matthias Stacchetti, Avocat, Chef de la division pénale, Swissmedic

Programme

08h15 - 08h45 **ACCUEIL**

Présidence du matin

Prof. Isabelle Augsburg-Bucheli, ILCE

08h45 - 09h45

La problématique des contrefaçons de produits pharmaceutiques

- Notions de contrefaçons : Daniel Kraus, IPI/IDS
- Particularités dans le domaine des produits thérapeutiques : Matthias Stacchetti, Swissmedic
- La problématique du point de vue de l'industrie : Giampiero De Luca, Merck Serono
- Discussion

09h45 - 10h35

Lutte contre les contrefaçons de produits pharmaceutiques: moyens de droit public

- Les moyens de l'Administration fédérale des douanes : Jean-Claude Fleury, Direction générale des douanes
- Les moyens de la Loi fédérale sur les médicaments et les dispositifs médicaux : Catherine Manigley, Swissmedic
- Discussion

10h35 - 11h00 **PAUSE**

11h00 - 11h30

Lutte contre les contrefaçons de produits pharmaceutiques : moyens de droit privé

- Les moyens tirés des lois sur la propriété intellectuelle : Daniel Kraus, IPI/IDS

11h30 - 11h50

Les avantages de la collaboration public-privé :

- Expériences pratiques de l'industrie pharmaceutique : Vanessa Musso Clerici, Sanofi-Aventis (Suisse) SA

11h50 - 12h30

Table ronde :

Vanessa Musso Clerici, Matthias Stacchetti, Giampiero De Luca, Jean-Claude Fleury

12h30 - 13h30 **LUNCH**

Présidence de l'après-midi

Prof. Bertrand Perrin, ILCE

13h30 - 14h30

Lutte contre les contrefaçons de produits pharmaceutiques: moyens pénaux

- Les moyens de la Loi fédérale sur les médicaments et les dispositifs médicaux et les particularités du droit pénal administratif : Matthias Stacchetti, Swissmedic
- Les moyens tirés du Code pénal : Marc Rémy, ILCE ERMP
- Discussion

14h30 - 15h30

Workshop (1ère partie) :

- L'union fait la force : élaboration d'un cas idéal de coopération entre les organismes compétents (sous la direction de Matthias Stacchetti et Jean-Christophe Méroz, Swissmedic)
- Travail en groupes

15h30 - 16h00 **PAUSE**

16h00 - 16h45

Workshop (2ème partie) :

- Présentation par les groupes, discussion, clôture